



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 avril 2025

airbelgium.com

Les activités cargo d'Air Belgium sont officiellement reprises par le Groupe CMA CGM

Des emplois et une marque préservés

Mont-Saint-Guibert – le 30 avril 2025. En mars dernier, le tribunal de l'entreprise du Brabant wallon a approuvé l'offre ferme de reprise des activités d'Air Belgium par le Groupe CMA CGM, un acteur mondial des solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques. Après l'obtention de nouvelles licences d'opération belges auprès de la DGTA (Direction Générale du Transport Aérien - SPF Mobilité et Transports), toutes les conditions ont été levées, permettant d'officialiser la reprise par transfert des activités d'Air Belgium par le Groupe CMA CGM.

Par conséquent, la société Air Belgium SA sera mise en liquidation, comme la loi l'impose, ce 30 avril 2025 auprès de ce même tribunal de l'entreprise du Brabant wallon.

Bien que cette étape signifie la fin d'un chapitre de sept années d'exploitation, la nouvelle compagnie pourra, grâce à ce transfert, poursuivre ses activités exclusivement dédiées au fret (cargo) tout en préservant durablement 124 emplois directs, dont 72 postes de pilotes.

La marque Air Belgium rejoint, ainsi, le giron et la division aérienne du Groupe CMA CGM. En reprenant les activités d'Air Belgium, le Groupe CMA CGM préserve des emplois qualifiés et l'expertise reconnue des équipes pour bâtir une offre performante, en adéquation avec les attentes du marché tout en capitalisant sur le nom Air Belgium, marque emblématique du paysage aérien belge.

Pour Niky Terzakis, CEO d'Air Belgium : *« Air Belgium a dû, depuis sa création, faire face à une succession de défis et notamment plusieurs années de crise à l'échelle mondiale induite par le covid-19, le conflit en Ukraine et d'autres. La société a pris toutes les mesures nécessaires et a tout mis en œuvre pour assurer sa pérennité et ce, malgré les vents contraires. Je suis extrêmement fier de notre personnel, de sa loyauté, de son expertise, de son énergie et de son engagement total. C'est aussi cela que le Groupe CMA CGM a reconnu en nous faisant confiance pour cette reprise. CMA CGM est un groupe très dynamique, ambitieux et au positionnement enviable. Notre personnel sera un atout supplémentaire. »*

« Si la finalisation du transfert a été rendue possible, c'est aussi grâce à la coopération de toutes les parties prenantes, incluant les organisations syndicales, les autorités compétentes belges, les fournisseurs et les clients. »

« Nous aurions évidemment souhaité une issue différente pour l'activité passager qui a affecté une partie de nos collaborateurs et de nos clients, mais ce transfert restait la seule solution viable, toutes les autres voies de sauvetage ayant été tentées. La préservation des emplois liés à l'activité cargo et le développement des activités de fret au départ de notre Royaume sont des perspectives encourageantes pour l'avenir et une nouvelle positive pour le secteur aérien en Belgique. »

CONTACT PRESSE BELGIQUE

Whyte Corporate Affairs

Quentin Mertens (FR-EN)

+32 475 27 94 03

+32 2 738 06 20 | airbelgium@whyte.be